

Décision de retrait d'usages de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de réexamen du 11 juillet 2014, modifiée le 4 octobre 2016,

*Vu le courrier d'intention de retrait d'usages du 4 janvier 2017, de l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **ORYTIS***

de la société CHEMINOVA A/S

enregistrée sous le n°2016-3990

Vu les observations transmises par la société CHEMINOVA A/S dans le cadre de la procédure contradictoire en date du 12 janvier 2017,

Considérant que dans le cadre du réexamen de l'autorisation de mise sur le marché du produit ORYTIS, plusieurs usages ne sont pas soutenus,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est modifiée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et ses annexes.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



Informations générales sur le produit

Noms du produit	ORYTIS FLANKER JOKARI
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	CHEMINOVA A/S P.O. Box 9, DK - 7620 Lemvig, DANEMARK
Formulation	Emulsion de type aqueux (EW)
Contenant	75 g/L - acrinathrine
Numéro d'intrant	9500432
Numéro d'AMM	9500432
Fonction	Insecticide
Gamme d'usages	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée avant cette échéance si des éléments le justifient. Les modalités d'autorisation du produit restent inchangées à l'exception des retraits d'usages mentionnés en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le 14 DEC. 2017

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE I : Conditions de retrait des usages

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas de retrait
				Date limite pour écouler les stocks
16323101 Concombre*Trt Part.Aer.*Acariens	0,3 L/ha	-	3	31/12/2017 31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.				
16323107 Concombre*Trt Part.Aer.*Thrips	0,3 L/ha	-	3	31/12/2017 31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.				
17403106 Cultures florales et plantes vertes*Trt Part.Aer.*Thrips	0,3 L/ha	-	-	31/12/2017 31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.				
16553104 Fraisier*Trt Part.Aer.*Acariens	0,3 L/ha	-	-	31/12/2017 31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.				

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas de retrait	
				Date limite de mise sur le marché	Date limite pour écouter les stocks
16553103 Fraisier*Trt Part.Aer.*Thrips	0,3 L/ha	-	-	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					
16753101 Melon*Trt Part.Aer.*Acariens	0,3 L/ha	-	3	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					
16753104 Melon*Trt Part.Aer.*Thrips	0,3 L/ha	-	3	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					
12553103 Pêcher*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,03 L/hL	-	7	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					
12603134 Pommier*Trt Part.Aer.*Acariens et phytopotes	0,03 L/hL	-	21	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					

Liste des usages retirés

Usages	Dose d'emploi	Nombre maximum d'applications	Délai avant récolte (jours)	En cas de retrait	
				Date limite de mise sur le marché	Date limite pour écouter les stocks
12603103 Pommier*Trt Part.Aer.*Chenilles foreuses des fruits	0,03 L/hL	-	21	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					
10993100 Porte graine*Trt Part.Aer.*Ravageurs divers	0,3 L/ha	-	-	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					
16953109 Tomate*Trt Part.Aer.*Acariens	0,3 L/ha	2/an	3	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					
16953110 Tomate*Trt Part.Aer.*Thrips	0,3 L/ha	2/an	3	31/12/2017	31/12/2018
Motivation du retrait : Usage non soutenu dans le cadre du réexamen du produit.					